CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E138743** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2027**

ÉDITÉ LE 16/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992

Raison sociale : PAGES YANNICK

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/09/2025

Capital : 16 000

CHEMIN DE BATAILLOUX
43260 SAINT-HOSTIEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM LE PUY EN VELAY

Siret : 384 473 021 00010

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 82 02068

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 326125G - 1247000 / 001 292013

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 326125G - 1247000 / 001 292013

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 71 57 66 92 **Fax :**

Portable : 06 76 31 44 45

Responsabilité légale :
PAGES YANNICK PRÉSIDENT

Site Internet : http://etablissementpages.fr

E-mail : sarlpages@yahoo.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 962 917 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	12	21/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/10/2026 09:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E138743** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2027**

ÉDITÉ LE **16/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/09/2025
Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **384 473 021 00010**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 82 02068
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 326125G - 1247000 / 001 292013
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 326125G - 1247000 / 001 292013
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **PAGES YANNICK**

CHEMIN DE BATAILLOUX
43260 SAINT-HOSTIEN

Téléphone : 04 71 57 66 92 **Fax :**
Portable : 06 76 31 44 45

Site Internet : http://etablissementpages.fr
E-mail : sarlpages@yahoo.fr

Responsabilité légale :
PAGES YANNICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	21/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/11/2023
o Fenêtres de toit	21/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	21/11/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/11/2023
o Isolation des combles perdus	21/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/10/2026 09:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.